## REPUBLIQUE DU CAMEROUN







\_\_\_\_\_

REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES SUR LES CINQ SITES RETENUS DU PROJET D'ETUDES DE MOBILISATION ET DE VALORISATION DES EAUX PLUVIALES A TRAVERS DES RETENUES COLLINAIRES DANS LA REGION DU NORD (PEMVEP) – FINANCEMENT BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

PLAN D'URGENCE DU BARRAGE DE POLI

Rédigé par





Avec l'appui de



**FEVRIER 2025** 

	FICHE QUALITE
Nom du projet	Projet d'Etude de Mobilisation et de Valorisation des Eaux Pluviales à travers des retenues collinaires dans la région du Nord (PEMVEP)
Activité	Réalisation des études complémentaires sur les cinq sites : Barkehi, Ndjam-badi, Poli, Mousgoy et Bassira
Référence du projet	Contrat N°000007/C/MINEE/SG/PEMVEP/2024 06 Juin 2024
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE)
Financement	Banque Africaine de Développement (BAD)
Localisation du projet	Site de Poli – Cameroun
Type de document	Plan d'Urgence

# Etude réalisée par le Groupement COMETE Engineering International et COMETE International, avec l'appui local de H&B CONSULTING

	LISTE DES VERSIONS	
N° de la version	Description	Date
Révision 1	Rapport provisoire	03.12.2024
Final	Version finale	21.02.2025

# **TABLE DES MATIERES**

SIGL	LE ET /	ABREVIATIONS	٠١
FICH	IE DE S	SYNTHESE	v
СНА	MP D'	APPLICATION	vi
LIST	E DE [	DIFFUSION	vii
D	estinata	aires internes	vii
D	estinata	iires externes	i
MISE	E A JO	UR ET SUIVI DES MODIFICATIONS DU PU	)
TAB	LEAU	DES MODIFICATIONS DU SUIVI DU PU	x
1.	ALER	TE	
1.	.1 Fic	he d'alerte	
1.	.2 Sc	héma d'alerte en cas de rupture du barrage	
1.	3 Ale	erte des secours extérieurs	
1.	.4 Me	essage à communiquer aux secours publics	6
1.	.5 Me	ssage du directeur des opérations internes vers les interlocuteurs locaux	
1.		stion de l'alerte	
2.	SITUA	TION GEOGRAPHIQUE	
2.		calisation du barrage	
2.		ne d'enjeux	
2.		ın d'implantation du barrage	
2.		ie d'accès des secours	
3.		UATION DES RISQUES	
3.		énario de rupture et caractéristiques pour la brèche	
3.		délisation de l'onde de submersion	
3.		aluation du risque de rupture	
		NSEMENT DES MOYENS	
4.		cours aux sinistrés	
		yens fonctionnels	
4.		yens de communications	
5.		NISATION DES SECOURS	
-		cas de mise en œuvre du PU	
٥.	.2 Fid 5.2.1	hes de fonction	
	5.2.1	Responsabilités du chef de poste de commandement	
	5.2.2	Responsabilités de la fonction communication	
	5.2.4	Responsabilités de la fonction intervention / exploitation	
	5.2.5	Responsabilités de la fonction observation	
	5.2.6	Responsabilités de la fonction logistique	
5.		hes annexes	
0.	5.3.1	Annuaire téléphonique interne	
	5.3.2	Annuaire téléphonique externe	
	5.3.3	Implantation du Poste de Commandement	
	5.3.4	Rapport d'accident	
6.	INFO	RMATION ET SENSIBILISATION	
7.	EXER	CICES D'ENTRAINEMENT	47

# REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES SUR LES CINQ SITES RETENUS DU PROJET D'ETUDES DE MOBILISATION ET DE VALORISATION DES EAUX PLUVIALES A TRAVERS DES RETENUES COLLINAIRES DANS LA REGION DU NORD (PEMVEP) – FINANCEMENT BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

7.1	Compte-rendu de l'exercice	.48
7.2	Fiche d'exercice	.49
7.3	Exemple d'exercice	50

#### SIGLE ET ABREVIATIONS

°CDegré CelsiusAPDAvant-Projet DétailléAPSAvant-Projet Sommaire

BAD Banque Africaine de Développement

BP Boîte Postale
BV Bassin versant

CHR Centre hospitalier régional

CRM Centre de regroupement des moyens
DOI Direction des opérations internes

ha Hectare km Kilomètre m Mètre

m/s Mètre par secondes

m² Mètre carrém³ Mètre cube

MINADER Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINATD Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MINEE Ministère de l'Énergie et de l'Eau

MINEPDED Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et du Développement Durable

MINEPIA Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales

MINIMIDT Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique

MINSANTE Ministère de la Santé publique
OSP Officier des sapeurs-pompiers
PC Poste de commandement
PCA Poste de commandement avancé
PCO Poste de commandement opérationnel

PEMVEP Projet d'études de mobilisation et de valorisation des eaux pluviales à travers des retenues collinaires

**PPI** Plan particulier d'intervention

PU Plan d'urgence

**UTM** Universal Transverse Mercator

## FICHE DE SYNTHESE

La fiche de synthèse permet d'avoir sur une seule feuille une présentation succincte des risques liés à l'industrie et les renseignements complémentaires relatifs aux moyens de secours et équipements de sécurité.

Responsable du projet	Ministère de l'Eau et de l'Energie Délégation Régionale du Nord Délégation Départementale du Faro
Adresse complète :	B.P : 70, Yaoundé, Cameroun Site Internet : www.minee.cm
Numéro(s) de téléphone et mails :	Téléphone : +237 222 22 61 83 / Fax : 222 22 61 77 Email : mail@minee.cm
Activité relative au projet :	Construction et exploitation des barrages de retenue
Directeur d'établissement :	Délégué Départemental du MINEE du Faro
Accès :	Accès au site à partir de la ville de Poli, par une piste qui traverse le site et assure la desserte de certaines petites localités situées dans le bassin versant, en particulier celle de Houlé qui est la plus proche du site.
Risques des tiers :	Habitations et activités des quartiers de Tongo, Lamorde, Tchamba et Bakdonka pouvant être affectées par l'onde de submersion en cas de rupture du barrage
Risques majeurs :	Rupture du barrage, inondation

#### CHAMP D'APPLICATION

Le plan d'urgence est un outil de gestion de crise, un document opérationnel propre à l'établissement :

- *Il concerne* un sinistre intérieur (incendie, explosion, pollution).
- *Il a pour Objectif d'*éviter qu'un sinistre ne dégénère en catastrophe grâce à la rapidité des secours et à l'organisation de l'intervention.
- Il permet de Définir les moyens à mettre en œuvre pour protéger le personnel, les populations et l'environnement.
- Il est Établi par le directeur de l'établissement avec le concours des services d'incendie et de secours.
- Il est déclenché par le directeur de l'établissement ou son représentant.
- *Il est dirigé* par le directeur de l'établissement qui prend les décisions de concert avec l'officier de sapeur-pompier.
- Il permet la connaissance des ordres donnés par le directeur de l'établissement pour son personnel.
- *Il présente les moyens* de l'établissement, des secours publics, des autres industries éventuellement, des entreprises extérieures si nécessaire.
- Il contient des documents explicitant les actions de chaque intervenant ainsi que les informations utiles en situation accidentelle.

Le plan d'urgence permet de définir les mesures d'organisation, les méthodes d'intervention et les moyens nécessaires à mettre en œuvre en cas d'accident en vue de protéger le personnel, les populations et l'environnement. Il est connexe à la nature et les enveloppes des différents scénarii d'accident envisagés dans l'étude des dangers et son analyse critique. Il détermine les actions visant à placer les installations dans un état le moins dégradé possible, à limiter les conséquences de l'accident, à assurer l'alerte des services de secours publics et l'information des autorités.

## LISTE DE DIFFUSION

## **DESTINATAIRES INTERNES**

Fonction dans le PU	Noms	Contacts	Fonction dans l'administration ou en entreprise	Nombre d'exemplaire	Version
Directeur des opérations internes			Délégué Régional du MINEE du Nord / Délégué Départemental du MINEE du Faro	1 exemplaire	
Chef du poste de commandement			Représentant de l'exploitant du barrage	1 exemplaire	
Fonction communication			Délégué Départemental du MINEE du Faro	1 exemplaire	
Fonction exploitation / intervention			Membre de l'équipe de l'exploitant	1 exemplaire	
Fonction observation			Membre de l'équipe de l'exploitant	1 exemplaire	
Fonction logistique			Membre de l'équipe de l'exploitant	1 exemplaire	

### **DESTINATAIRES EXTERNES**

Entité	Représentant	Noms	Contact	Nombre d'exemplaire	Version
Arrondissement de Poli	Sous-préfet			1 exemplaire	
Commune de Poli	Maire			1 exemplaire	
Ministère des Mines de l'Industrie et du	Délégué Régional du Nord			1 exemplaire	
Développement Technologique	Délégué Départemental du Faro			1 exemplaire	
Caserne du Corps National des Sapeurs-Pompiers de Garoua	Commandant			1 exemplaire	
Police de Poli	Commissaire			1 exemplaire	
Gendarmerie de Poli	Commandant de brigade			1 exemplaire	

#### MISE A JOUR ET SUIVI DES MODIFICATIONS DU PU

Une mise à jour régulière, condition première de l'efficacité du PU en cas de sinistre, notamment en cas de modification des conditions d'exploitation, est nécessaire.

Le PU est remis à jour tous les trois ans, ainsi qu'à chaque modification notable et en particulier avant la mise en service de toute nouvelle installation ayant modifié les risques existants.

Une procédure est mise en œuvre pour garantir :

- la recherche systématique d'améliorations des dispositions du PU : cela inclut
- l'organisation de tests périodiques du dispositif et/ou des moyens d'intervention ;
- la formation du personnel intervenant ;
- l'analyse des enseignements à tirer de ces exercices et formations ;
- l'analyse des accidents qui surviendraient sur d'autres sites ;
- la prise en compte des résultats de l'actualisation de l'étude des dangers (tous les 5 ans ou suite à une modification notable dans l'établissement ou dans le voisinage);
- la revue périodique et systématique de la validité du contenu du P.U., qui peut être avec les actions citées cidessus :
- la mise à jour systématique du PU en fonction de l'usure de son contenu ou les améliorations décidées.

#### Le PU doit être révisé en cas de :

- modification des risques ;
- modification des installations ;
- nouvelles installations mises en service (nouveau scénario);
- modification des installations existantes ou introduction de nouveaux produits, nouveaux procédés, etc. (modification ou complément de scénario);
- changement d'affectation de stockage ;
- d'arrêt d'installation (retrait de scénario) :
- modification des moyens;
- introduction ou retrait de partenaires ;
- modification de structures internes et/ou externes ;
- retour d'expérience lorsqu'un accident ou un exercice a montré des séquences, moyens ou autres pouvant être améliorés.

En cas d'absence de modification, il est conseillé de procéder à un contrôle annuel du document (mise à jour des répertoires téléphoniques...).

Les modifications sont adressées aux destinataires internes et externes.

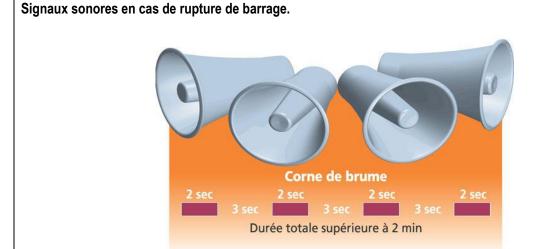
<u>NB</u>: Toute mise à jour du PU doit être suivi d'un enregistrement.

# TABLEAU DES MODIFICATIONS DU SUIVI DU PU

Date	Version	Objet et motif de la modification	Page modifiée	Modifiée par	Fonction
Février 2025	01	Rédaction	Toutes	H&B Consulting	Bureau d'études
Validation de la d	  ernière version		Le		
Par			Visa		

# 1. ALERTE

### 1.1 FICHE D'ALERTE



Signal d'alerte spécifique aux ouvrages hydrauliques

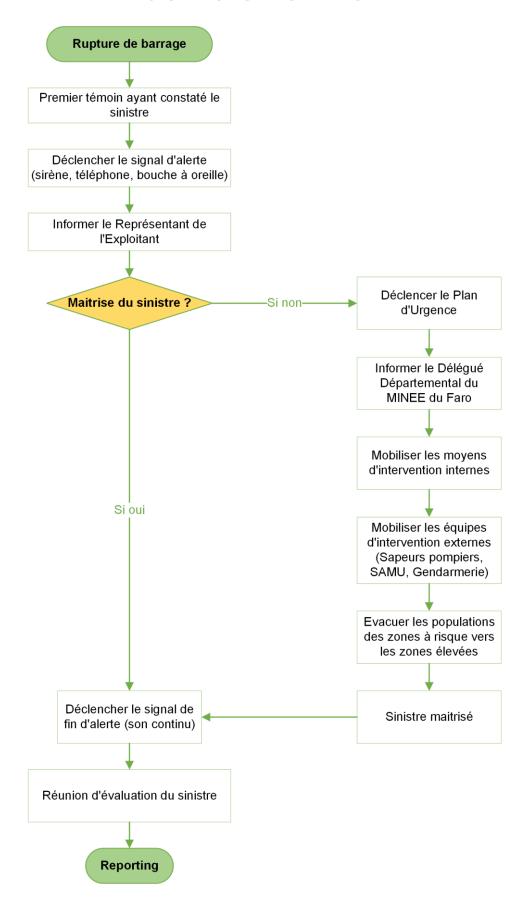
Début de l'alerte : Son émis pendant deux (02) secondes suivies d'une pause de trois (03) secondes pendant deux minutes minimums

Fin de l'alerte : Son continu émis pendant trente (30) secondes

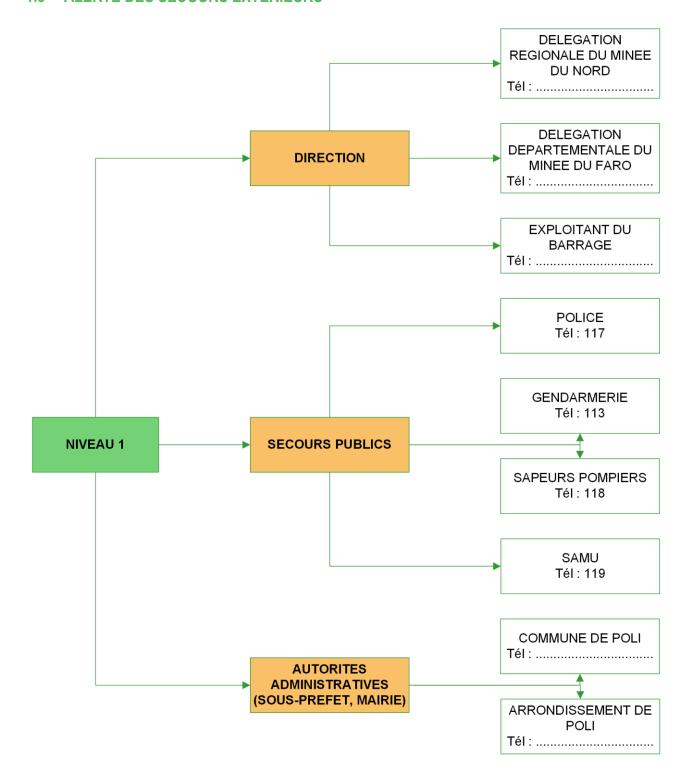


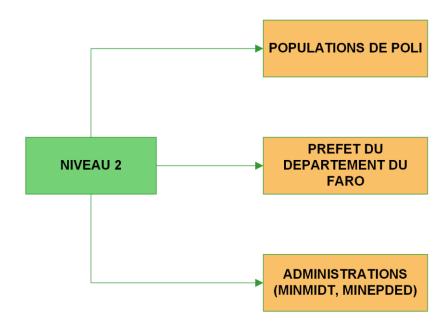
Former et sensibiliser le personnel d'exploitation, les populations voisines ainsi que les autorités à la signification des codes d'alerte et d'alarme

#### 1.2 SCHEMA D'ALERTE EN CAS DE RUPTURE DU BARRAGE



### 1.3 ALERTE DES SECOURS EXTERIEURS





## 1.4 MESSAGE A COMMUNIQUER AUX SECOURS PUBLICS

Identification : Ici, Barrage de Poli
Adresse : Arrondissement de Poli au lieu-dit Poli
N° de rappel téléphonique :
Nature du sinistre : Rupture du barrage  Localisation : Crête, parement amont, parement aval, noyau, évacuateur de crue, prise d'eau, etc.
Heure de début :
Causes apparentes :
Etendue des dégâts :
Superficie déjà inondée :
Mesures prises ou en cours :
Demandons votre aide d'urgence pour une évacuation immédiate des populations situées en aval du barrage.
Répéter le message deux fois et faire répéter le message par votre correspondant.
Demander si votre correspondant a besoin d'informations complémentaires.
Ne jamais raccrocher le téléphone le premier, votre interlocuteur peut avoir des informations complémentaires à vous demander.
Préciser le numéro de téléphone : Pour me contacter,

# 1.5 MESSAGE DU DIRECTEUR DES OPERATIONS INTERNES VERS LES INTERLOCUTEURS LOCAUX

Ici, le responsable du Barrage de Poli
Je suis M. / Mme et vous appelle au titre du Directeur des Opérations Internes
Nous avons une rupture de barrage
Cet évènement s'est déclaré le
Localisation précise de l'évènement :
Premières évaluations des conséquences :
<ul> <li>Habitations inondées : Oui / Non ;</li> <li>Si Oui, Estimation du nombre :</li></ul>
<ul> <li>Activités agricoles ou pastorales inondées et détruites : Oui / Non ;</li> <li>Si Oui, Estimation de la superficie :</li></ul>
<ul><li>Blessés : Oui / Non ;</li><li>Si Oui, Nombre de blessés :</li></ul>
<ul> <li>Personnes noyées : Oui / Non ;</li> <li>Si Oui, Nombre de personnes :</li> </ul>
<ul><li>Dégâts matériels :</li><li>Risques :</li></ul>
Mesures prises : □Intervention du personnel du barrage - □Evacuation de la population en aval du barrage - □Sapeurs-pompiers sur place
Nature du message à adresser aux médias :
Numéro de téléphone pour me contacter :

#### 1.6 GESTION DE L'ALERTE

#### **Principes**

Dès que l'ordre d'évacuation sonore ou verbale est donné, tout le personnel devra aider les populations en aval à évacuer vers les zones en hauteur identifiées préalablement en dehors des zones inondables. Si une, des zones est inaccessible, le Directeur des opérations internes ou son représentant en désigne un autre.

Une fois évacué, il faudra veiller à ce que personne ne retourne dans la zone dangereuse

Si possible, l'électricité devra être coupée pour éviter les risques d'électrocution

Les lignes téléphoniques doivent être laissées libres pour les secours

### Comptage

Pour le personnel de l'exploitant, le comptage devra se faire dans les zones en hauteur par le responsable de l'exploitant ou un membre de la direction.

Pour les populations, le comptage devra se faire par un représentant de chaque famille avec l'appui de la mairie de Poli et des chefs de quartiers de de Tongo, Lamorde, Tchamba et Bakdonka.

Si des personnes sont absentes ou manquantes, la situation sera communiquée immédiatement au Directeur des opérations internes.

#### Recherche des personnes manquantes

Après évaluation du rapport de comptage, et identification des personnes manquantes, le Directeur des opérations internes ordonnera la recherche des personnes manquantes par l'équipe de secouristes formées.

# 2. SITUATION GEOGRAPHIQUE

2.1. Localisation du barrage
2.2. Plan d'ensemble de la zone d'enjeux
2.3. Plan d'implantation du barrage
2.4. Voies d'accès pour les secours

#### 2.1 LOCALISATION DU BARRAGE

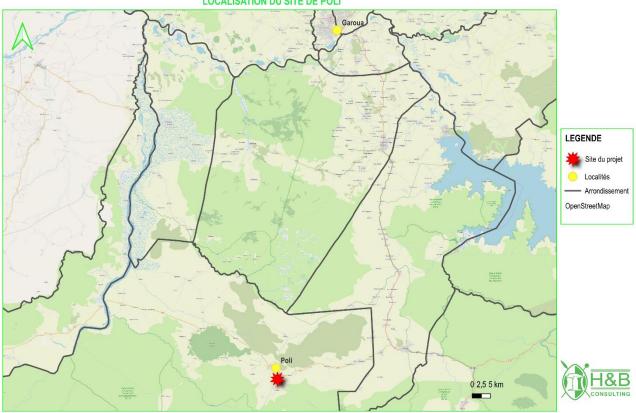
Le site de Poli est situé à 3 km au Sud de la ville de Poli, à 4 km à l'Ouest de la localité de Marba et à 1 km au Nord de la localité de Houlé. En effet, la localité de Houlé est touchée en partie par la future retenue collinaire.

Administrativement, le site de Poli est rattaché à la commune de Poli, département du Faro de la région Nord Cameroun. Le barrage de Poli sera réalisé sur le cours d'eau « Mayo Zaty », qui fait partie du bassin versant du barrage Lagdo et du grand bassin versant de la Bénoué.

L'accès au site se fait à partir de la ville de Poli, par une piste qui traverse le site et assure la desserte de certaines petites localités situées dans le bassin versant, en particulier celle de Houlé qui est la plus proche du site.

En empruntant cette piste qui prend départ du centre de Poli et qui passe tout près du bureau de la Délégation Départementale du MINEE et du lycée, on arrive au site se trouvant au niveau d'une vallée assez étroite. Cette piste traverse l'affluent rive gauche et le cours d'eau principal par deux ouvrages pour assurer l'accès aux localités amont.

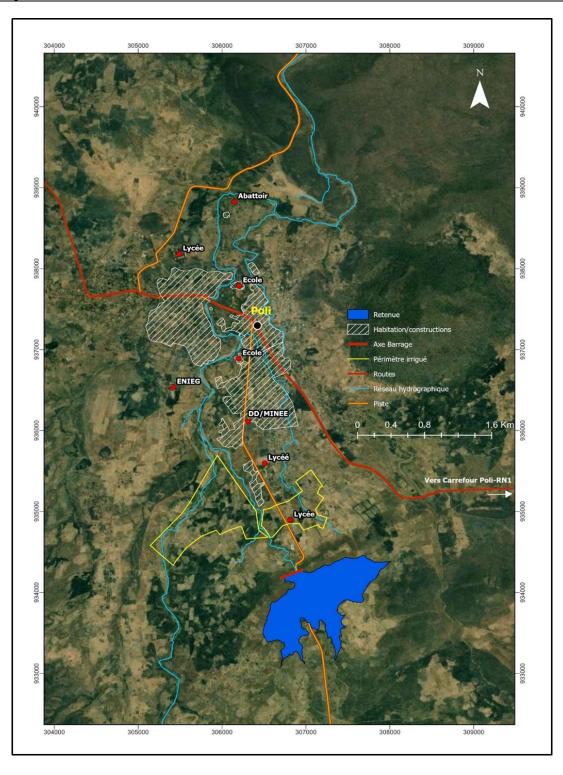
# PROJET D'ETUDES DE MOBILISATION ET DE VALORISATION DES EAUX PLUVIALES A TRAVERS DES RETENUES COLLINAIRES DANS LA REGION DU NORD (PEMVEP) LOCALISATION DU SITE DE POLI



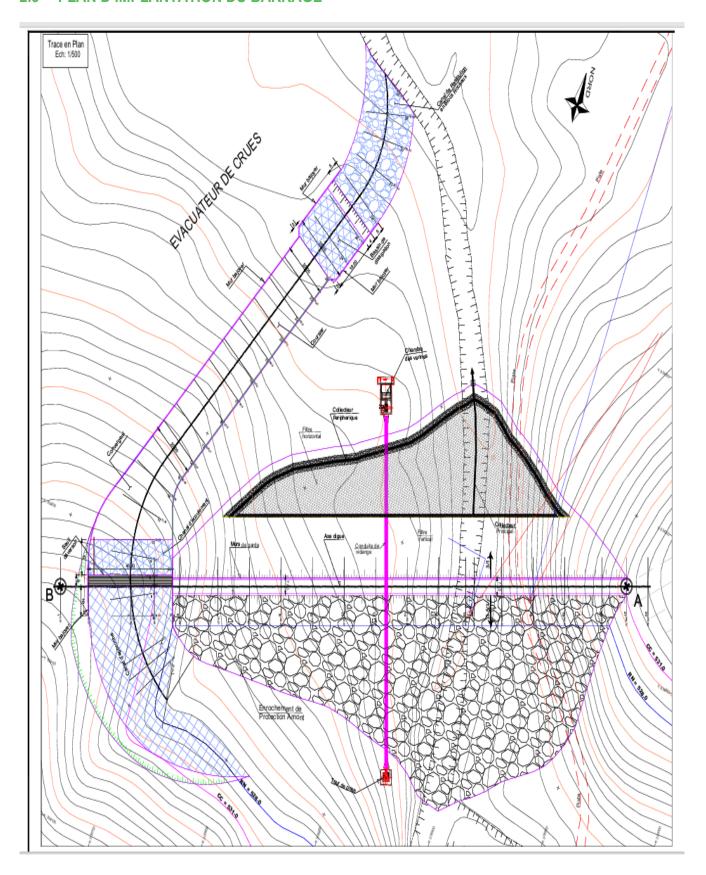
#### 2.2 ZONE D'ENJEUX

La zone d'enjeux du barrage de Poli est constituée du quartier de Boundje qui se trouve sur la rive droite du cours d'eau à 1 km du barrage, et qui constitue la partie amont de cette zone avec des habitations proches du lit du cours d'eau. Plus en aval et à 2 km du barrage, les quartiers de Tongo, Lamorde, Tchamba et Bakdonka à caractère urbain, susceptibles d'être affectés par l'onde de submersion. Ils se trouvent sur les 2 rives le long du cours d'eau principal et s'étendent jusqu'à environ 800 m en aval du pont.

En aval de cette zone d'enjeux, on trouve sur la rive droite du cours d'eau, la centrale thermique de Poli et l'abattoir, qui sont situés respectivement à 1,5 km et 2 km du pont et qui sont susceptibles d'être inondés par l'onde de rupture du barrage.

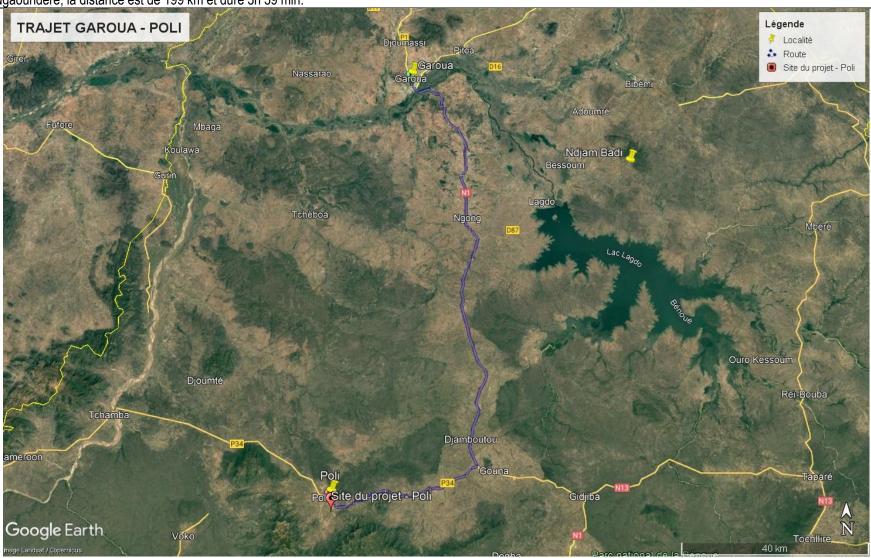


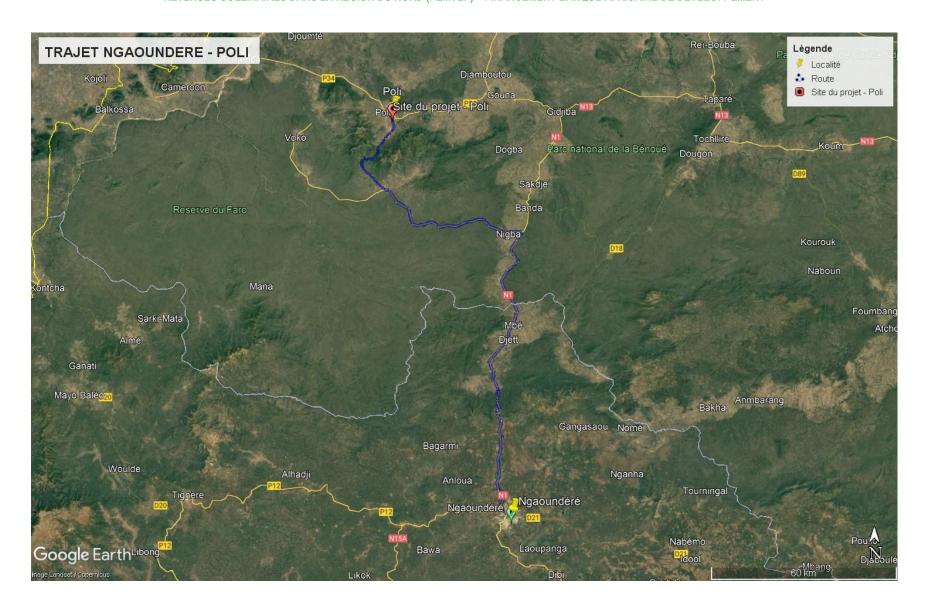
## 2.3 PLAN D'IMPLANTATION DU BARRAGE



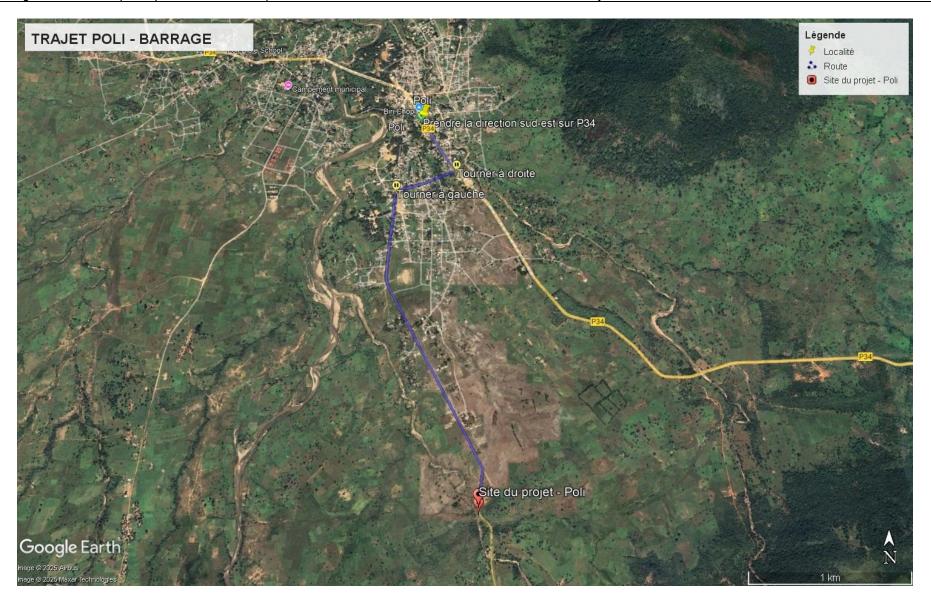
## 2.4 VOIE D'ACCÈS DES SECOURS

Les sapeurs-pompiers et le SAMU pourront intervenir à partir de Garoua ou de Ngaoundéré. A partir de Garoua, la distance est de 140 km et le trajet dure 3 h 23 min. A partir de Ngaoundéré, la distance est de 199 km et dure 3h 39 min.





La gendarmerie et la police pourront intervenir à partir du centre-ville de Poli. La distance est de 3,4 km et le trajet dure 07 min.



## 3. EVALUATION DES RISQUES

3.1. Scénario de rupture et caractéristiques pour la brèche	
3.2. Modélisation de l'onde de submersion	
3.3. Evaluation du risque de rupture	

## 3.1 SCÉNARIO DE RUPTURE ET CARACTÉRISTIQUES POUR LA BRÈCHE

L'analyse des scénarios de risques de rupture du barrage, nous a conduit au choix du scénario le plus fréquent, le plus intensif et le plus dangereux et qui fera l'objet de modélisation hydraulique de l'onde de rupture pour évaluer les dégâts susceptibles d'être enregistrés au niveau de la zone d'enjeux en aval du barrage et sur la base desquels un plan d'urgence a été élaboré.

Cette analyse a montré que, la rupture par submersion du barrage à la suite d'une crue exceptionnelle, constitue un scénario incontournable de l'étude de dangers du barrage, du fait qu'il s'agit du scénario le plus fréquent, le plus intensif et le plus catastrophique en provoquant d'importants dégâts au niveau de la vallée en aval du barrage.

En effet, la rupture par submersion, considère que le niveau d'eau dans la retenue est supérieur à la cote crête du barrage, ce qui correspond au volume max de la retenue et au débit le plus élevé de la brèche et par conséquent c'est le risque le plus dangereux qui entraine le plus de dégâts.

Ceci nous a conduit à retenir le scénario de **rupture par submersion** dans l'étude de dangers du barrage.

A la suite d'un déversement par-dessus de la crête du barrage en remblai (en terre ou en enrochements), le mécanisme d'érosion régressive s'amorce alors à partir du coin aval de la crête et progresse jusqu'à ce qu'une brèche soit ouverte. Pour les barrages en remblai, la formation de la brèche est progressive et sa forme est généralement trapézoïdale.

Pour le barrage de Poli, la crête du barrage se trouve à la cote **CC = 531 m**, correspondant à une hauteur du barrage H = 20 m par rapport au fond de la vallée se trouvant à la cote **511 m**.

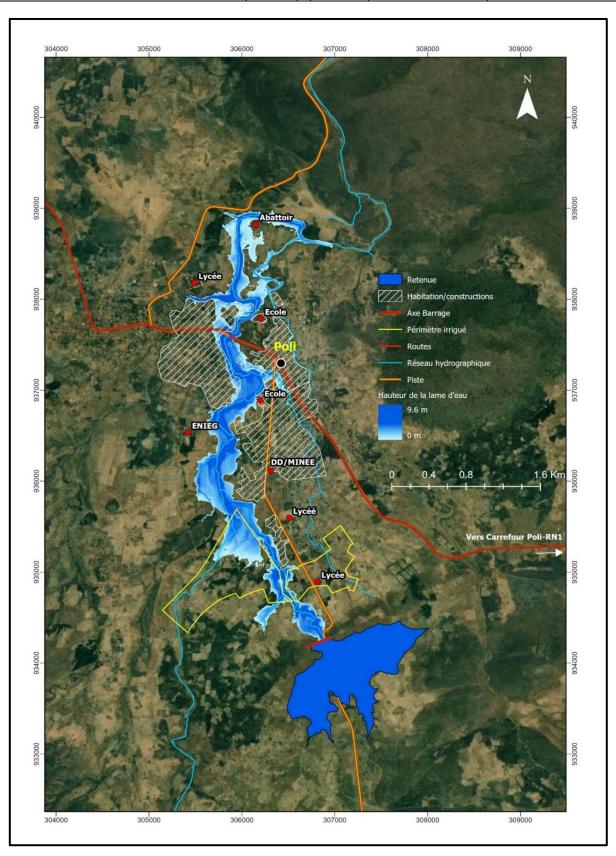
Les principales caractéristiques de la brèche sont :

• Largeur de la brèche : 57 mètres

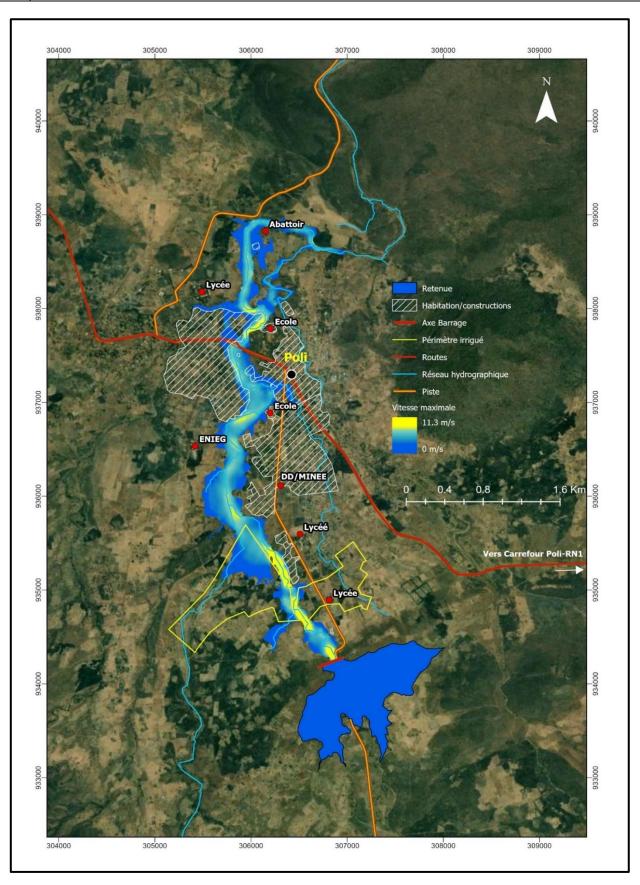
Temps de formation de la brèche : 33 minutes
 Débit de pointe de la brèche : 4372 m³/s

## 3.2 MODÉLISATION DE L'ONDE DE SUBMERSION

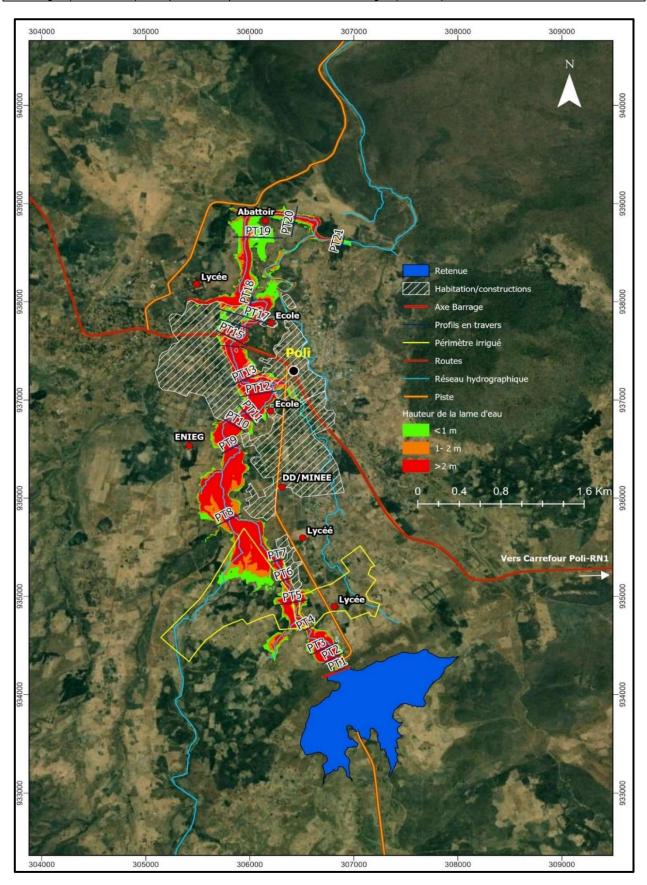
**Hauteur maximale d'eau :** Zone inondée s'étendant le long du cours d'eau qui traverse la ville de Poli, sur 8 km à partir du barrage jusqu'en aval de la ville. Inondation de plusieurs quartiers de la ville concernant 84 ménages, des bâtiments administratifs et lieux de commerce, pour une population impactée estimée à 900 personnes.



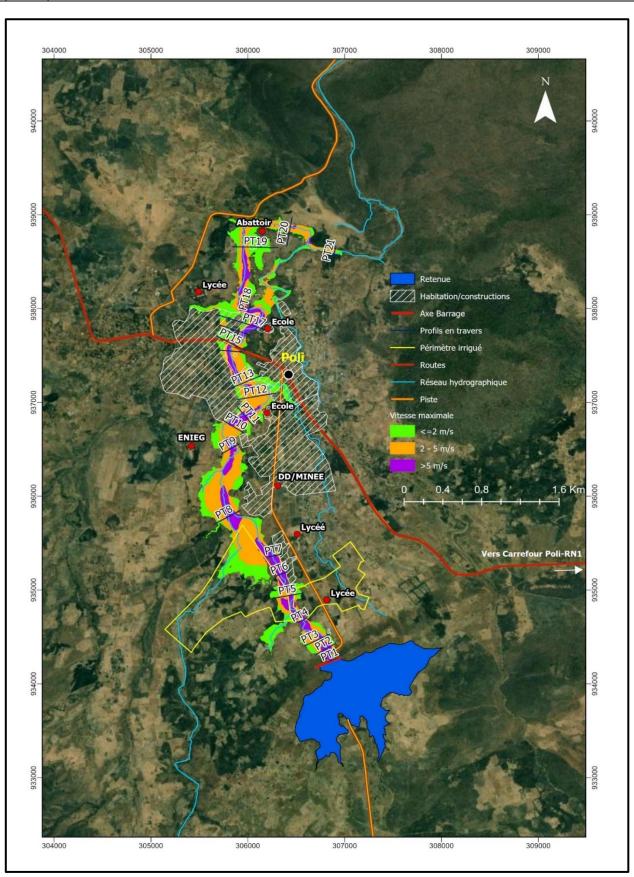
**Vitesse maximale d'écoulement**: La couleur bleue indique des vitesses inférieures à 2 m/s qui couvent le lit majeur du cours d'eau et les zones limitrophes. La couleur jaune foncé indique une vitesse de 5 à 9 m/s, alors le jaune clair indique une vitesse de 2 à 5 m/s. Ces vitesses sont observées au niveau du lit du cours d'eau.



**Variation spatiale de hauteur d'eau**: En cas de rupture du barrage, 192 personnes des quartiers de Lamorde, Tchamba et Bakdonka, seront impactées par le niveau élevé de danger (H > 2 m), 343 personnes par un niveau moyen de danger (1 < H < 2 m), 364 personnes par un niveau faible de danger (H < 1 m).



Variation spatiale de la vitesse d'écoulement : Les vitesses élevées (> 5 m/s) se trouvent dans le lit mineur du cours d'eau, alors qu'on trouve les vitesses moyennes (2 à 5 m/s) au niveau du lit majeur du cours d'eau et les faibles vitesses (< 2 m/s) sur les 2 rives



#### 3.3 EVALUATION DU RISQUE DE RUPTURE

#### Temps de propagation de l'onde

Pour le barrage de Poli, l'onde de submersion arrive au quartier de Bondje se trouvant en rive droite à 1,4-1,6 km du barrage (PT6 à PT7) au bout de 11 à 12 min. Au niveau de ces 2 PT, le niveau d'eau dans le lit du cours d'eau atteint son max (6 à 7,5 m), au bout de 24 à 25 min, ce qui correspond à un temps de montée du niveau d'eau de 13 min et une durée de submersion de 29 min.

D'après l'enquête de terrain, seulement 2 ménages, soit 15 personnes impactées, seront faiblement inondés (H < 1 m) et par conséguent ils ne nécessitent pas une évacuation.

Le danger de l'onde de rupture du barrage, pour la ville de Poli, commence à partir du PT10 situé à 3,5 km du barrage et concerne 04 quartiers situés dans la partie Ouest de la ville, à savoir, Tchamba, Lamorde, Tongo et Bakdonka.

En effet, l'onde de submersion arrive au PT10 au bout de 20 min et provoque l'inondation par débordement, des habitations et des constructions proches du cours d'eau, jusqu'au PT18 qui est situé à 5,8 km et pour lequel l'onde arrive au bout de 36 min, ce qui montre qu'il s'agit d'une onde très rapide.

La population impactée de ces quartiers dispose de plus de 15 min pour être évacuer avant l'arrivée de l'onde de submersion, ce qui nécessite la mise en place d'un plan d'urgence permettant l'évacuation des personnes les plus en danger (H > 1 m), en allant de l'amont vers l'aval.

D'après l'enquête de terrain, 885 personnes seront inondées par l'onde de submersion dans ces quartiers, dont 21% seront impactées par un niveau élevé de danger (H > 2 m), 39% seront moyennement affectées (1 < H < 2 m) et 40% faiblement inondés (H < 1 m).

Pour ces personnes impactées, le temps de montée du niveau d'eau à son max est de 13 à 14 min et la durée de submersion est d'environ de 30 min, ce qui atteste que ces personnes se trouvent dans une zone à cinétique rapide. D'autre part, l'onde de submersion arrive au niveau de la centrale thermique de Poli (PT19), au bout de 40 min, ce qui nécessite l'alerte à temps du personnel concerné pour prendre les mesures nécessaires pour réduire les effets de l'inondation moyenne (H = 1,5 m). De même pour l'abattoir qui se trouve à 500 m plus en aval (PT20) et pour lequel l'inondation est faible (H < 1 m).

Signalons que l'onde de submersion arrive au PT21, situé à 8 km du barrage, au bout de 50 min, ce qui montre que l'onde est très rapide et par conséquent l'évacuation des personnes impactées doit être rapide et efficace pour réduire les risques de pertes de vies humaines.

L'onde de rupture du barrage arrive au niveau de l'abattoir (PT20) qui est situé en aval de la ville de Poli et à 7,3 km du barrage, au bout de 45 min, ce qui atteste que l'onde est très rapide.

Le temps de monté pour atteindre la hauteur maximale d'eau est 13 à 14 min, pour l'ensemble du cours d'eau.

La durée de submersion est de 29 à 31 min, pour toute la population impactée.

#### Enquête de terrain

Les 02 quartiers de Lamorde et Bakdonka seront les plus affectés par l'onde de rupture du barrage, du fait que 87% de la population impactée se trouve dans ces deux quartiers (46% et 41%).

Le quartier de Lamorde est le plus vulnérable aux effets de l'onde de submersion, du fait que 71% de la population fortement impactée (H > 2 m), et 75% de la population moyennement impactée (1 < H < 2 m), se trouvent au niveau de ce quartier, ce qui nécessite leur évacuation très rapidement du fait qu'elles ne disposent que de 25 min avant l'arrivée de l'onde et par conséquent un plan d'alerte efficace doit être mis en place au niveau de ce quartier pour réduire les risques de pertes de vies humaines.

Le quartier de Bakdonka présente un niveau de danger faible à moyen par l'onde de submersion, du fait que 70% de la population faiblement impactée se trouvent au niveau de ce quartier. Cependant 22% de la population fortement impactée se trouve dans ce quartier et nécessite d'être évacuer rapidement du fait qu'elles ne disposent que de 30 min avant l'arrivée de l'onde.

Le quartier de Bogare sera très faiblement affecté par l'onde de rupture du barrage. En effet, 89% de la population impactée, seront affectées par un niveau de danger faible (H < 1 m).

Les autres quartiers seront faiblement affectés par l'onde de rupture du barrage.

#### Niveau du risque

Pour la rupture du barrage de Poli, la probabilité d'occurrence correspond à un évènement extrêmement peu probable (niveau E), et niveau de gravité de l'onde de rupture est de **classe 4** ; ce qui montre que le barrage se situe dans la **zone verte**, d'après la matrice de criticité.

	Niveau de gravité	Probabilité croissante				
		Extrêmement peu probable	Très improbable	Improbable	Probable	Courant
nte		E	D	С	В	Α
croissante	Désastreux : 5					
Š	Catastrophique : 4	Poli				
é C	Important : 3					
Gravité	Sérieux : 2					
ij	Modéré : 1					

## 4. RECENSEMENT DES MOYENS

4.1. Secours aux sinistrés	
4.2. Moyens fonctionnels	
4.3. Moyens de communications	

# 4.1 SECOURS AUX SINISTRÉS

<b>M</b>	Internes	Externes	
Moyens	Localisation	Localisation	
Kit de premiers secours	Bureau de l'exploitant du barrage / Bureau de la Délégation Départementale du MINEE du Faro	SAMU, Tél. : 119	
Gilets de sauvetage	Bureau de l'exploitant du barrage / Bureau de la Délégation Départementale du MINEE du Faro	SAMU, Tél. : 119 Sapeurs-pompiers, Tél. : 118	
Canots et/ou bouées de sauvetage	Bureau de l'exploitant du barrage / Bureau de la Délégation Départementale du MINEE du Faro	SAMU, Tél. : 119 Sapeurs-pompiers, Tél. : 118	
Couvertures	Bureau de l'exploitant du barrage / Bureau de la Délégation Départementale du MINEE du Faro	SAMU, Tél. : 119 Sapeurs-pompiers, Tél. : 118	
Brancards	-	SAMU, Tél. : 119 Sapeurs-pompiers, Tél. : 118	
Ambulances	Tout véhicule léger pouvant transporter les personnes sinistrées	SAMU, Tél. : 119 Sapeurs-pompiers, Tél. : 118	
Hôpitaux publics	-	Hôpital de Poli Hôpital Régional de Garoua Centre Hospitalier Régional de Garoua Hôpital Régional de Ngaoundéré	

#### 4.2 MOYENS FONCTIONNELS

#### Pour le Directeur des Opérations Internes :

- Lignes téléphoniques au poste de commandement
- Renvoi des alarmes
- Exemplaire du PU
- Mégaphone
- Smartphone
- Plan du barrage et des zones de sécurité

#### Pour le Chef de Poste de Commandement :

- Lignes téléphoniques au poste de commandement
- Renvoi des alarmes
- Exemplaire du PU
- Mégaphone
- Smartphone
- Plan du barrage et des zones de sécurité

#### Pour la fonction Communication :

- Exemplaire du PU
- Contacts des destinataires externes
- Smartphone

#### Pour la fonction Intervention / Exploitation :

- Exemplaire du PU
- Ensemble des moyens de secours disponibles sur site
- Mégaphone
- Smartphone
- Plan du barrage et des zones de sécurité

#### Pour la fonction Observation :

- Exemplaire du PU
- Porte-documents (bloc note, ...)
- Smartphone

#### Pour la fonction Logistique :

- Exemplaire du PU
- Porte-documents (bloc note, ...)
- Nécessaire écriture, tableau, papier A3/A4 et tous les supports administratifs adaptés
- Smartphone

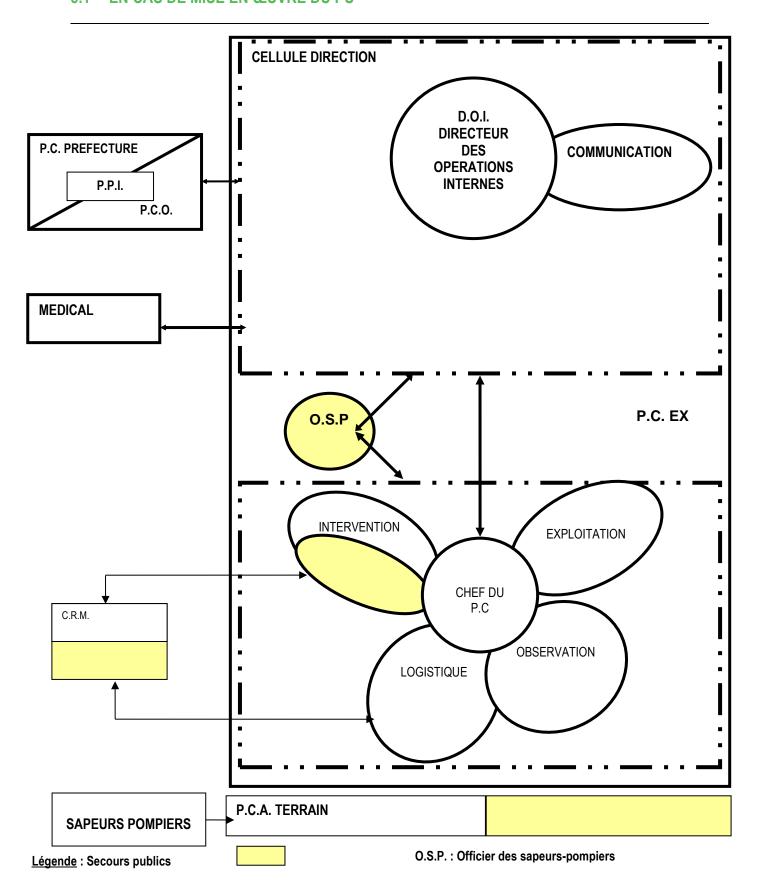
# 4.3 MOYENS DE COMMUNICATIONS

Туре	Lieu	Mise en œuvre / délai	
Alarme	Barrage  Bureau de la Délégation  Départementale du MINEE du Faro	Dès que l'évènement est constaté	
Téléphone portable	Barrage  Bureau de la Délégation  Départementale du MINEE du Faro	Dès que l'évènement est constaté	
Mégaphone	Poste de commandement  Bureau de la Délégation Départementale du MINEE du Faro  Quartiers de Tchamba, Lamorde, Tongo et Bakdonka	Dès que l'évènement est constaté	
Griot	Quartiers de Tchamba, Lamorde, Tongo et Bakdonka	Dès que l'évènement est constaté	

## 5. ORGANISATION DES SECOURS

5.1. En de mise en œuvre du PU	
5.2. Fiches de fonction	
5.3. Fiches annexes	

## 5.1 EN CAS DE MISE EN ŒUVRE DU PU



### 5.2 FICHES DE FONCTION

- Directeur des opérations internes
- Chef du poste de commandement
- Fonction communication
- Fonction intervention / exploitation
- Fonction observation
- Fonction logistique

# 5.2.1 Responsabilités du directeur des opérations internes

Missions essentielles	Actes réflexes	Moyens de la fonction
Définir les objectifs à atteindre	Se rend dès l'appel au lieu du	• Les représentants des
liés à l'évènement	poste de commandement	différentes fonctions ;
Valider la stratégie d'intervention	Mène l'intervention jusqu'à son	Lignes téléphoniques au poste
proposée par le chef du P.C, à	terme	de commandement
partir des réflexions menées par	• S'informe rapidement de la	Renvoi des alarmes
le P.C EX	situation, lieu et nature du	Exemplaire du PU
Informer dans les meilleurs	sinistre, personnes contactées,	<ul> <li>Mégaphone</li> </ul>
délais les autorités et	secours déclenchés	Smartphone
administrations concernées si	Appelle et engage les moyens	Plan du barrage et des zones de
cela n'a pas déjà été fait et les	d'intervention	sécurité
tenir informées des évolutions	• Fait procéder à l'évacuation	
Veiller à l'intégration des secours	totale des populations situées	
publics	dans les zones à risques en	
Veiller à la prise en compte des	partant des plus risquées au	
évolutions possibles des	moins risquées	
évènements	Constitue le PC	
Gérer l'ensemble des actions de	S'assure que les fonctions	
communication (personnel	prévues à l'organigramme sont	
interne, siège société, autorités,	effectivement assurées	
média, familles, populations,		
etc.)		
Être prêt à appliquer ou faire		
appliquer si c'est nécessaire les		
actions d'urgences prévues		

## 5.2.2 Responsabilités du chef de poste de commandement

Missions essentielles	Actes réflexes	Moyens de la fonction	
Organiser la mise en place des	Se rendre au P.C. ex.	Important	
différentes fonctions du P.C. ex.	Prendre les documents relatifs	La fiche d'évaluation de la situation	
Ordonner la réflexion et les	au PU notamment ceux de sa	et le tableau du P.C. sont les Outils	
actions du P.C.	fonction	de travail permettant à chaque	
Proposer la stratégie au D.O.I.	• S'informer auprès du P.C.A. de la	nouvel arrivant de s'informer	
Faire élaborer les tactiques par le	situation		
P.C.	Type de sinistre	Lignes téléphoniques au poste	
Décider de leur mise en œuvre	• Informer le PC dès sa prise de	de commandement	
Faire appliquer les décisions	fonction	Renvoi des alarmes	
stratégiques du D.O.I.	Remplir la 1ère fiche d'évaluation	Exemplaire du PU	
S'assurer de la bonne	de la situation ou renseigner le	<ul> <li>Mégaphone</li> </ul>	
coordination des actions définies	tableau du P.C. ; la diffuser à la	Smartphone	
par le P.C. et l'intervention sur le	cellule de direction.	Plan du barrage et des zones de	
terrain	Coordination P.C.À tout moment	sécurité	
• Veiller à l'intégration des	• S'informer auprès des diverses		
sapeurs-pompiers au niveau de	fonctions du P.C. des actions		
la fonction intervention	engagées et décider s'il y a lieu		
S'assurer de la bonne circulation	des actions complémentaires		
de l'information :	o Protection des		
o Entre au niveau du P.C	personnes		
o P.C. ET P.C.A	o Alerte des zones sous		
o Entre P.C. et cellule de	le vent		
direction	<ul> <li>Service d'ordre</li> </ul>		
o Entre P.C. ET C.R.M.	o Renfort de l'équipe		
<ul> <li>Entre P.C. et médical</li> </ul>	médicale		
	• Protection de l'environnement		
	(interne, externe)		
	Moyens supplémentaires		
	<ul> <li>Rappel de personnes</li> </ul>		
	<ul> <li>Alerte à l'aide mutuelle</li> </ul>		
	o Appel aux sapeurs-		
	pompiers		

# 5.2.3 Responsabilités de la fonction communication

Missions essentielles	Actes réflexes	Moyens de la fonction	
• Informe le Directeur des	• Accueille les médias, leur	Exemplaire du PU	
opérations internes (DOI) des	explique le fonctionnement de	Contacts des destinataires	
demandes d'information,	l'entreprise ;	externes	
d'interview ou de rencontre	Les renseigne sur le déroulement	Smartphone	
Assure ou prépare pour le	des opérations ;		
directeur des opérations internes	Propose des actions de presse		
la communication pour : les	avec le Directeur des opérations		
autorités administratives, les	internes (DOI)		
populations, les propriétaires, les			
média, l'extérieur			
Organise l'accueil des autorités,			
des médias, des familles, des			
populations			
Tiens informé la direction			
hiérarchique, le service juridique,			
le service assurance			

## 5.2.4 Responsabilités de la fonction intervention / exploitation

# 5.2.5 Responsabilités de la fonction observation

Missions essentielles	Actes réflexes	Moyens de la fonction
Consigne les phases d'évolution	Observer le déroulement des	Exemplaire du PU
du sinistre	opérations	Carnets, stylos
Constitue les pièces d'archives	Préserver les pièces ou	Appareils photos
audiovisuelles par :	documents importants	• Jumelles
<ul> <li>Enregistrement vidéo</li> </ul>		Magnétophone
o Enregistrement audio		Caméra vidéo, etc.
des communications		
<ul> <li>Prises de photos</li> </ul>		
• Préserve les pièces ou		
documents importants :		
<ul> <li>Diagramme de marche</li> </ul>		
<ul> <li>Matériel à expertiser</li> </ul>		
<ul> <li>Messages</li> </ul>		
Participe à l'étude après accident		

## 5.2.6 Responsabilités de la fonction logistique

Missions essentielles	Actes réflexes	Moyens de la fonction	
Assurer la mise en œuvre et le	Arme le PC ;	Exemplaire du PU	
fonctionnement du PC.	Rassemble les effectifs	Véhicules (transport personnel et	
Obtenir les moyens demandés	disponibles.	matériel)	
par le Directeur des Opérations	Prépare les points d'accueil, de	Panneaux blancs	
Internes (En hommes (relèves à	rassemblement.	Matériel intervention de	
prévoir), En matériel).	Assure la police des accès.	l'entreprise	
Connaître à tout moment l'état	Distribue les brassards repères.		
des moyens (Engagés,	Dirige les secours vers leur zone		
Disponibles)	d'intervention.		
Assurer l'intendance (Nourriture	Etablit un schéma de circulation		
et boissons, Équipements			
individuels de protection).			
• Assurer la police de			
l'établissement (Dirige les			
secours externes vers leur zone			
d'intervention, Surveille et assure			
les maisons avec les services de			
police, Filtre les entrées et sorties			
: note les mouvements).			
Accueillir les secours externes			
(Note leur arrivée, Les place en			
attente.			
Etablir un état signalétique des			
victimes et leurs destinations.			

### 5.3 FICHES ANNEXES

- Annuaire téléphonique interne
- Annuaire téléphonique externe
- Implantation du PC
- Rapport d'accident

## 5.3.1 Annuaire téléphonique interne

N°	Noms et Prénoms	Foretions	Numéros	
N	Noms et Prenoms	Fonctions	Fixes internes	Cellulaire
01		Délégué Régional du MINEE du Nord		
02		Délégué Départemental du MINEE du Faro		
03		Représentant de l'exploitant du barrage		
04		Représentant de l'ingénieur spécialiste		
05		Représentant du service de contrôle		

# 5.3.2 Annuaire téléphonique externe

Fonations Now do structure		Numéros	
Fonctions	Fonctions Nom des structures		Lignes vertes
Secours Publics	Sapeurs-Pompiers de Garoua		118
Secours Publics	Sapeurs-Pompiers de Ngaoundéré		118
	SAMU de Garoua		119
	SAMU de Ngaoundéré		119
Urgence médicale	Hôpital de Poli		N/A
Orgenice medicale	Hôpital Régional de Garoua		N/A
	Centre Hospitalier Régional de Garoua		N/A
	Hôpital Régional de Ngaoundéré		N/A
Police de Poli			117
Gendarmerie de Poli			113
Arrondissement de Poli			N/A
Commune de Poli			N/A
Délégation Régionale du l	MINMIDT du Nord		N/A
Délégué Départemental d	u MINMIDT du Faro		N/A
Délégué Départemental d	u MINEPDED du Faro		N/A
Chefferie du Quartier de T	chamba		N/A
Chefferie du Quartier de Lamorde			N/A
Chefferie du Quartier de Tongo			N/A
Chefferie du Quartier de E	Bakdonka		N/A

#### 5.3.3 Implantation du Poste de Commandement

Le Poste de Commandement (PC) se situera en aval du barrage au bureau de la Délégation Départementale du MINEE du Faro, non loin du barrage. Il est en dehors des zones inondables et accessible pour les secours. Il devra disposer des infrastructures de communication et des espaces pour les réunions et la coordination des actions.

Pour un fonctionnement efficient du PC, il doit disposer des moyens suivants :

- Le Plan d'Urgence ;
- Des gilets de sécurité pour les différents responsables de fonction ;
- Un Tableau blanc ou tableau papier ;
- Une caisse « commandement » avec différentes fournitures de bureau ;
- Un cahier « journal de bord » ;
- Un cahier manifold pour les messages ;
- Des appareils photographiques, caméscope, téléphone interne et externe et radio ;
- Des combinaisons de protection du corps ;
- Le plan d'implantation du barrage ;
- Le plan des zones inondables ;
- Le plan des zones de sécurité.

# 5.3.4 Rapport d'accident

Rapport établi par(date).			eur des opérations internes, à heures	le	
Aut	orités d	lestinataire	s : A définir par le directeur des opér	rations internes	
1.	DONNI	EES GENEI	RALES:		
	a.	Date et he	eure de l'accident :		
	b.	Date et he	eure du déclenchement du POI:		
	C.	Adresse o	lu site sinistré :		
	d.	Type d'ac	tivité conduite sur le site sinistré :		
2.	TYPE [	D'ACCIDEN	Т:		
	a.	Nature du	sinistre:		
	b.	Zone con	cernée :		
	C.	Substance	es émises :		
	d.	Zone atte	inte par l'émission de substance :		
3.	DESCF	RIPTION DE	S CIRCONSTANCES DE L'ACCIDI	ENT:	
4.	MESU	RES D'URG	ENCE PRISES :		
	a.	a. Moyens mis en œuvre :			
	b.	Moyens a	Moyens attendus (secours, évacuation, etc.):		
	c. Moyens de surveillance :				
5.	5. CAUSES DE L'ACCIDENT :				
	a.	Définies (	à préciser) :		
	b. Non définies :				
6.	TYPES	ET IMPOR	TANCES DES DOMMAGES		
	a. Dommages aux personnes :				
			Internes à l'établissement	Externes à l'établissement	
	Morts				
	Bless				
Introuvables					
	b. Personnes exposées			_	
	c. Dommages aux biens				
	d. Dommages à l'environnement				
	e. Risques résiduels				

#### 6. INFORMATION ET SENSIBILISATION

Les parties prenantes et les populations susceptibles d'être impactées par l'onde de rupture du barrage, seront informées et sensibilisées sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis en cas de rupture du barrage.

En effet, l'information préventive de la population est nécessaire et chaque citoyen doit prendre conscience de sa propre vulnérabilité face aux risques et pouvoir la minimiser. Pour cela, il est nécessaire de le tenir informé sur la nature des risques qui le menacent ainsi que sur les consignes de comportement à adopter en cas de rupture du barrage.

C'est ainsi que l'exploitant du barrage organise des campagnes d'information et de sensibilisation, au moyen de documents composés au minimum de brochures, d'affiches et de panneaux. Son objectif est de faire connaître les risques de rupture du barrage et les consignes de sécurité spécifiques.

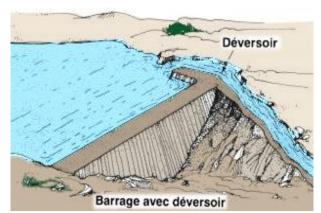
Le plan d'information et de sensibilisation de la population située en aval du barrage, notamment celle susceptible d'être impactée par l'onde de rupture du barrage, sera mise œuvre juste après la construction du barrage et s'intensifie durant la période de la première mise en eau du barrage, car elle constitue la phase la plus critique de la vie du barrage.

Il est à signaler que la mise en œuvre du plan d'information et de sensibilisation des parties prenantes et de la population concernée, doit être mis en œuvre par un prestataire spécialiste dans la communication et le média, sur demande du propriétaire du barrage.

D'autre part, la campagne d'information et de sensibilisation de la population devra être périodique (tous les 2 ou 3 ans) pour la mise à jour de l'état de vigilance de la population concernée vis-à-vis des effets de l'onde de rupture du barrage.

On présente ci-après, à titre indicatif, des images, des photos, des affiches, des brochures et des panneaux, qui pourront être utilisées lors de la campagne d'information et de sensibilisation des parties prenantes et des populations concernées.

#### Illustrations sur les impacts à la suite d'une rupture du barrage



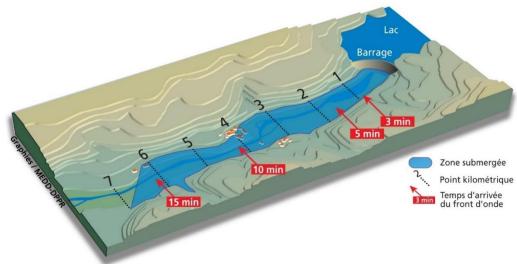






#### Premiers réflexes à la suite d'une rupture du barrage





#### Questions-Réponses pour avoir les bons réflexes en cas d'une rupture du barrage

# 8 questions-réponses pour avoir les bons réflexes

# • Qu'est-ce qu'une rupture de barrage?

Il s'agit d'une destruction partielle ou totale d'un barrage. Les causes peuvent être techniques, naturelles ou humaines et dépendent des caractéristiques propres du barrage. Ainsi, la rupture peut être progressive ou brutale.

Une rupture de barrage entraîne la formation d'une onde de submersion se traduisant par une élévation brutale du niveau de l'eau à l'aval. L'onde de submersion

ainsi que les zones menacées sont représentées sur la carte de risque. Cette carte obligatoire détermine en tout point de la

vallée, dès le projet de construction, quelles seront les hauteurs et la vitesse de l'eau, les délais de passage de l'onde, ...

# Que fait-on pour éviter les accidents ?

Tout est fait pour détecter un incident et le maîtriser avant qu'il ne prenne de l'ampleur. Avant tout, l'exploitant est dans l'obligation de mettre en évidence les risques de ses ouvrages et installations, leurs conséquences, les moyens de les prévenir et d'y faire face.

Pour les barrages, une attention particulière est portée sur leur surveillance et sur l'anticipation de phénomènes météorologiques.

L'ensemble des actions et études est soumis au contrôle de l'État, dont la DREAL est le représentant.

# Et si l'accident se produit malgré cela ?

Dans toute activité humaine, le risque zéro n'existe pas, Il faut se préparer à l'accident majeur en planifiant par avance les moyens d'intervention.

- L'exploitant établit un POI [Plan d'opérations Interne] pour la mise en oeuvre de ses moyens propres si un événement menace l'intégrité de l'ouvrage.
- L'État fixe dans un dispositif spécifique ORSEC PPI (Plan Particulier d'Intervention) propre à chaque ouvrage, les moyens de secours publics (pompiers, SAMU, forces de police...) lorsque l'accident s'aggrave jusqu'à devenir majeur. Ce plan prévoit également l'alerte des populations.

## @ Cela suffit-il ?

Non, il faut éviter d'augmenter la densité de population dans les zones les plus proches du risque. Si nécessaire, des mesures de restriction de l'urbanisme à proximité des cours d'eau sont introduites dans les PLU [Plans Locaux d'Urbanisme ex-POS].

# 6 Comment suis-je averti d'un accident majeur ?

Par les sirènes des exploitants, le téléphone et par la radio qui alertent les personnes, dans le périmètre du PPI concerné, si un accident majeur est arrivé ou est imminent. Ces sirènes émettent un son particulier typique des cornes de brume (signal intermittent pendant 2 minutes, avec des émissions de 2 secondes séparées d'interruptions de 3 secondes).

## 6 Pourquoi faut-il évacuer ?

Alin de se protéger d'une onde de submersion, la seute véritable mesure de sauvegarde est d'évacuer la zone et de gagner le plus rapidement possible les points de rassemblement les plus proches définis dans l'ORSEC PPI

# Pourquoi ne pas aller chercher les enfants à l'école ?

Dès le début de l'alerte, les enseignants les prennent en charge afin de les évacuer sur les zones spécifiques. Si vous chercher à les récupérer, ils seront déjà partis et vous aurez perdu du temps. Vous risquez de vous exposer inutilement. Vos enfants bénéficient du PPMS [Plan Particulier de Mise en Sûreté des élèves].

# O Pourquoi écouter la radio ?

C'est par la radio locale que vous seront données les consignes des autorités et les renseignements sur l'évolution de la situation ou la fin de l'alerte. Mais, tous les médias seront également mis à contribution.

#### Consignes Générales



## 7. EXERCICES D'ENTRAINEMENT

7.1. Compte-rendu de l'exercice	
7.2. Fiches de fonction	
1.2. Fiches de foliction	
7.3. Fiches annexes	

### 7.1 COMPTE-RENDU DE L'EXERCICE

lature de l'exercice
Pate et heure de début
De fin
FONCTIONS assurées RESPONSABLES
FONCTIONS assurées RESPONSABLES  Responsable des secours
Responsable des secours
Responsable des secours  F.Exploitation

MOYENS ENGAGES	DELAI D'ENGAGEMENT	FONCTIONNEMENT
PERSONNEL		
INTERNE		
EXTERNE		
MATERIEL		
INTERNE		
EXTERNE		

### 7.2 FICHE D'EXERCICE

QUOI ?			
QUI ?	<ul> <li>□ Responsable</li> <li>□ Exploitation</li> <li>□ Intervention</li> <li>□ Observation</li> </ul>	Avec	
OÙ ?			
QUAND ?	Prise de décisions : he Par Délai de préparation Début d'exécution Délai d'exécution	eures	
COMMENT?	MOYENS ENGAGES  PERSONNEL Interne  Externe MATERIEL Interne Externe	DELAI	FONCTIONNEMENT
RESULTAT			

### 7.3 EXEMPLE D'EXERCICE

QUOI ?	Incendie au niveau des groupes électrogènes			
QUI ?	<ul> <li>√ Responsable des secours</li> <li>√ Exploitation</li> <li>√ Intervention</li> <li>□ Observation</li> </ul>	□ avec □ □		
OÙ ?	Au point de commandement			
QUAND ?	Prise de décisions : à 15 heures (exemple) Par le responsable des secours Délai de préparation : 15 Minutes de préparation pour l'organisation des secours Début d'exécution : 15 h 15 min Délai d'exécution : 30 min, donc 45 min maximum pour organiser <sup>2</sup>			
	MOYENS ENGAGES	DELAI	FONCTIONNEMENT	
COMMENT?	PERSONNEL Interne: responsable des secours, responsable intervention	Immédiatement après le sinistre (environ 15 min)  De préférence immédiatement après l'appel du renfort  Dès le commencement de l'incendie	Evaluation du sinistre, définition de la stratégie, appel des renforts.  Sauvetage et premiers soins aux victimes. Protection du voisinage  Attaquer la base des flammes à l'aide d'extincteurs appropriés ainsi que à l'aide du sable des bacs	
RESULTAT	Incendie maitrisé Blessés évacués à l'hôpital	Maximum 45 min		